

REVUE DE PRESSE

Adoption de trois arrêtés relatifs à la protection et à la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail



© Francesca Benzoni, IRD

Mise à jour : jeudi 16 août

PRESSE LOCALE

La Dépêche, mardi 14 août, soir



ENVIRONNEMENT

« La plus grande réserve intégrale au monde »

Écrit par La rédaction le 14 août 2018

uatre ans après la création du parc naturel de la mer de Corail, une aire marine protégée de 1,3 million de Km², le gouvernement vient de placer la totalité des récifs pristines sous les plus hauts niveaux de protection. La Nouvelle-Calédonie se doterait ainsi de la plus grande réserve intégrale au monde.

Une nouvelle étape vient d'être franchie pour la préservation de la biodiversité marine et récifale. Avec la création du Parc naturel de la mer de Corail, en 2014, la Nouvelle-Calédonie avait déjà constitué la plus grande aire marine protégée de France, mais aussi l'un des plus vastes au monde avec 1,3 millions de Km². Quatre ans et de nombreux rebondissements plus tard, elle vient de se doter d'un plan de gestion qui devrait faire parler d'elle bien au-delà du récif.

« Même si je n'en ai pas encore la preuve scientifique, pour de nombreux spécialistes, la décision que nous venons de prendre ce matin au gouvernement fait que la Nouvelle-Calédonie possèdera désormais la plus grande réserve intégrale au monde », a annoncé d'emblais Philippe Germain, le président du gouvernement, en conférence de presse. Après quatre ans de travaux du Comité de gestion du Parc naturel de la mer de Corail, une consultation publique menée du 28 juin au 12 juillet, les trois arrêtés adoptés ce matin en séance du gouvernement vont permettre de placer sous les plus hauts niveaux de protection la totalité des récifs les plus précieux du Parc (NDLR : la Nouvelle-Calédonie possède un tiers des récifs pristines de la planète).



28 000 km2 sous haute protection

Ainsi, 7 000 km² de récifs, une partie de Chesterfield-Bellona, d'Entrecasteaux, mais également la totalité de Pétrie et Astrolabe accèdent au statut de réserves intégrales. C'est le plus haut niveau de protection utilisé dans le monde par la commission de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). « Dans ces zones aucun accès, ni activité humaine ne sont autorisés sauf dans le cadre de recherches scientifiques validées au préalable par arrêté du qouvernement », précise le président du gouvernement. Dans le même temps 21 000 km² de récifs, soit une superficie supérieure à celle de la Grande Terre, sont classés en réserve naturelle, le deuxième niveau de protection de l'UICN. Dans ces zones la pêche est interdite, tout comme de nombreuses autres activités, et de toute façon l'accès est soumis à autorisation du gouvernement selon des conditions très strictes. Aucun prélèvement n'y est permis et des droits d'accès payants sont instaurés précisent les textes. Avec cette décision le gouvernement protège 3,3 km² de terres émergées « essentielles à la reproduction des oiseaux marins et des tortues vertes, soit 100 % des îles basses du Parc », mais aussi 1634 km² de récifs coralliens, soit 100 % des récifs pristines du Parc ou 36 % des récifs de Nouvelle-Calédonie. 12 377 km² de lagons associés aux récifs pristines sont maintenant protégés, soit 39 % des lagons calédoniens, mais aussi 696 Km2 de récifs inondés « utilisés comme lieux de reproduction des baleines ».

Le deuxième arrêté pris ce matin organise les activités dans le Parc de la mer de Corail notamment le tourisme professionnel qui n'était jusqu'alors pas réglementé. A partir d'aujourd'hui, il est autorisé que sous certaines conditions et uniquement hors des réserves intégrales. « Lorsque l'on parle du Parc, il s'agit de tout ce qui est à l'extérieur du lagon, à 12 miles après le récif, tient à préciser Philippe Germain. Il faut être très clair avec les Calédoniens et ne pas les effrayer inutilement. Nous ne sommes pas en train de réglementer la plaisance ni la pêche à l'intérieur du lagon ».



Le soutien de John Kerry

Enfin, le troisième arrêté crée le plan d'action 2018-2022 pour les fameux atolls d'Entecasteaux, inscrits depuis 2008 au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette aire marine protégée est dotée depuis 2013 d'un plan d'actions propre qui vient d'être renforcer. Certaines réserves deviennent intégrales et tout le reste de l'Atoll passe en réserve naturelle.

Pour le président du gouvernement, qui se félicite du travail accompli avec tous les partenaires, ce plan de gestion n'est que la première étape d'un long chemin. « J'espère que ce plan va faire prendre conscience aux Calédoniens de la chance qu'ils ont de vivre au cœur d'un patrimoine exceptionnel à l'échelle de la planète et donc de la nécessité de le préserver chacun à son échelle. Mais seul, nous n'y arriverons pas ! Ce patrimoine nous concerne tous et j'espère le soutien de la communauté internationale ». Un message semble-t-il entendu puisque l'association The Pew Charitable Trusts Nouvelle-Calédonie a remis à Philippe Germain, pendant la conférence de presse, un courrier de soutien et d'encouragement de l'ancien secrétaire d'Etat de l'administration Obama, John Kerry, devenu ambassadeur de l'ONG.

Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, salue cette avancée :



collèque Brune Poirson début août, qui sera

substances chimiques et des plastiques.

déterminant pour lutter contre la prolifération des



un climat d'écoute, de concertation et d'implication

exemplaire des différents acteurs de la société

calédonienne

Radio Rythme Bleu, mardi 14 août, journal du soir

Journaliste: Un pas de géant pour le Parc de la Mer de Corail. C'est ainsi que Philippe Germain a qualifié les trois arrêtés pris ce matin par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Leur objectif est la protection et la valorisation de la faune et de la flore à Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie et Astrolabe. 7 000 kilomètres carrés de nos récifs Pristines, c'est-à-dire les récifs vierges, ont été classés en réserve intégrale, 21 000 kilomètres carrés en réserve naturelle. Les réserves intégrales ne sont accessibles qu'aux scientifiques autorisés par le gouvernement, et les réserves naturelles encadrent les activités humaines de manière stricte, cela en fait la plus grande réserve au monde. Jusqu'à présent, la plus grande réserve intégrale dans nos eaux était Merlet avec 170 kilomètres carrés. Une avancée saluée par les pêcheurs mais aussi par les ONG. Christophe Chevillon, directeur de PEW NC.

Christophe Chevillon: C'est une belle avancée, elle est importante, elle est considérable même, mais ce n'est pas encore assez, ce parc est immense, il recèle encore plein de trésors, des choses vraiment importantes pour le fonctionnement des écosystèmes, pour le fonctionnement des océans. En gros, la réserve permet de maintenir les écosystèmes en bonne santé, ça permet d'avoir plus de poissons à l'intérieur, plus gros, de plus d'espèces différentes donc plus de biodiversité, et évidemment, comme ils ne sont pas perturbés par la prédation etc., on a plus de reproduction. Et donc, au total, ça fait quelque chose de très productif, mais qui va s'exporter c'est-à-dire que ça ne sert pas qu'à la réserve. Et donc aujourd'hui, il y a plusieurs publications qui sont sorties ces derniers temps pour montrer que des écosystèmes bien protégés avaient une meilleure résilience face au changement climatique, c'est-à-dire qu'ils vont mieux encaisser le changement climatique, ils vont mieux récupérer.

Journaliste : Le gouvernement ne ferme pas la porte à une exploitation touristique des réserves naturelles, toute activité sera contrôlée et autorisée afin de ne pas perdre ce patrimoine exceptionnel puisque la Nouvelle-Calédonie abrite un tiers des récifs Pristines au monde. Philippe Germain, le président du gouvernement.

Philippe Germain: Aujourd'hui, on est dans un modèle économique, à l'échelle de la planète, où on prélève les ressources pour les transformer et avoir une création de valeurs ajoutées, une création de richesses. L'idée autour de ce parc, c'est justement de préserver et de valoriser cette préservation, de faire de la préservation, de la conservation, une richesse comme le fait un musée, il conserve des œuvres d'art, il fait payer les touristes pour pouvoir les observer. On a la chance d'avoir ce patrimoine exceptionnel, ce patrimoine universel, puisqu'on a un tiers des réserves des récifs Pristines de la planète dans notre zone économique exclusive, donc il faut les préserver, mais il faut pouvoir aussi s'en servir comme un modèle de développement qui ne porte pas atteinte à ce patrimoine et au contraire, qui permet de nous donner les moyens de le préserver, de le sécuriser pour qu'il reste et qu'il conserve son état naturel.

Journaliste : Et plusieurs textes doivent encore être votés par le gouvernement, c'est le cas, par exemple, de la création d'un collège de scientifiques au sein du comité de gestion du Parc de la Mer de Corail. Et par ailleurs, le gouvernement a arrêté ce matin les indemnisations aux agriculteurs victimes de la dépression Iris, fin mars dernier. 42 millions de francs pour venir en aide à 216 producteurs, principalement à Canala, Kouaoua, Bourail et Hienghène.



NC 1^{ère} télé, mardi 14 août, journal du soir

Journaliste : La protection et la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail. Le gouvernement a adopté ce matin trois arrêtés en ce sens. Avec un tiers des récifs de la planète, la Nouvelle-Calédonie veut devenir le premier site mondial de préservation du patrimoine naturel.

Journaliste : Les trois arrêtés adoptés ce matin par le gouvernement placent les récifs les plus précieux du Parc de la mer de Corail au plus niveau de protection, 7 000 kilomètres carrés de réserve intégrale, la plus grande réserve au monde, dont l'accès sera totalement interdit, et 21 000 kilomètres carrés de réserve naturelle, avec un accès ultra-réglementé, notamment pour le tourisme professionnel. Objectif : protéger le patrimoine naturel, mais également prévoir une exploitation modérée de cette ressource, en termes de valorisation de la biodiversité.

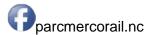
Didier Poidyaliwane : On a fait un classement, le président l'a dit, on est à 90 %, mais il reste encore beaucoup à découvrir, et à partir de là, en tout cas c'est mon sentiment, qu'on pourra mieux étudier la manière de retirer des ressources à partir de la biodiversité.

Edmond Porou : Les vieux qui nous ont légué tout ça, eh ben ils ont une façon de gérer leur patrimoine. Avec l'évolution de tous ceux qui viennent après, on est obligés de mettre des cadres pour qu'on puisse gérer dans le temps, ensemble.

Journaliste : Coutumiers, scientifiques, acteurs économiques et associations non-gouvernementales se félicitent de ce classement des récifs pristines, c'est-à-dire presque intactes. Le Parc de la mer de Corail sera un haut lieu de la recherche scientifique, un pôle d'innovation en termes de surveillance, et bien sûr un sanctuaire pour les générations futures.

Christophe Chevillon: La mise en place de ces réserves va permettre aux écosystèmes de conserver un état de santé sur le long terme, va permettre aux espèces de se multiplier, d'être plus grosses, de se reproduire davantage, d'avoir plus de différentes espèces donc plus de biodiversité, et tout ça, ça maintient les écosystèmes en bonne santé mais ça sert aussi de réservoir pour les parties qui ne sont pas protégées.

Journaliste : Le classement des récifs s'inscrit dans le cadre de la candidature de la Nouvelle-Calédonie au programme d'investissement TIGA, ce qui signifie Territoire d'Innovation de Grande Ambition. Le projet calédonien veut faire de la préservation de la biodiversité un moteur de croissance dans le Pacifique.



28 000 km² classés en réserves dans le parc marin

ENVIRONNEMENT.

Chesterfield, Astrolabe, Pétrie... Un arrêté du gouvernement vient de classer en réserves une bonne partie des récifs éloignés. La protection est partielle, ou, pour 7 000 km², intégrale.

NG internationales, professionnels du tourisme, pêcheurs, coutumiers, et bien sûr État et gouvernement... Les membres du conseil de gestion du parc naturel de la mer de Corail ont tenu à s'afficher en nombre, hier. À bord du Louis Hénin, navire des phares et balises régulièrement envoyé aux confins de ce parc qui s'étend sur 1,3 million de kilomètres carrés - toutes les eaux calédoniennes à l'exclusion du lagon - ils saluent en chœur l'aboutissement de plusieurs mois de travail. Plus tôt dans la matinée, le gouvernement a en effet adopté un arrêté instaurant plusieurs réserves autour des récifs des Chesterfield, Bellona, Pétrie, Astrolabe, ou d'Entrecasteaux... Des récifs éloignés qui, avec leurs eaux environnantes, couvrent une superficie plus grande que celle de la Grande Terre et des îles réunies. Si certains militaient pour le classement intégral de ces zones à la biodiversité « de valeur mondiale », 21 000 kilomètres carrés ont été placés en réserves partielles : la pêche y est désormais interdite et l'accès soumis à autorisation « selon



Le président du gouvernement était hier entouré d'un « panel représentatif du comité de gestion ». Thierry Perron

des conditions strictes ». 7 000 kilomètres carrés supplémentaires, couvrant « les zones les plus riches » deviennent, elles, des réserves intégrales : tout accès est interdit, sauf campagne scientifique exceptionnelle.

« UN GRAND PAS », ET « DU TRAVAIL EN COURS »

« C'est un grand pas qui a été franchi, insiste le président Philippe Germain. Hier encore, tout le monde pouvait faire ce qu'il voulait dans ces zones qui accueillent 30 % des récifs « pristine » de la planète. Aujourd'hui, ça devient un hotspot mondial de la préservation et le travail sur le parc continue ». Dans l'assistance, on salue l'accélération des travaux du parc marin, créé dès 2014, mais qui a pris quatre ans à se doter d'un plan de gestion

jugé timide par beaucoup. « On a enfin une avancée concrète pour ces récifs qui le méritent, commente Christophe Chevillon, de l'ONG Pew. Mais ce parc recèle beaucoup d'autres trésors et l'effort doit continuer ». Autres arrêtés pris par le gouvernement: un plan d'action particulier pour l'atoll d'Entrecasteaux, et surtout une réglementation du tourisme professionnel dans le parc, en tout cas dans les zones qui ne sont pas interdites. Le texte prohibe l'accès des bateaux de croisière accueillant plus de 200 personnes aux réserves naturelles et oblige les autres, plus petits, à signer une convention préalable avec le gouvernement pour encadrer leur activité sur place.

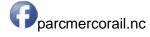
Charlie Réné

REPÈRES Croisière : « grave erreur » pour EPLP

L'association avait récolté plus de 4 400 signatures pour l'interdiction complète des bateaux de croisière dans les réserves naturelles. Mais au terme des arrêtés signés hier, la compagnie du Ponant, qui a inclus depuis l'année dernière les Chesterfield sur le trajet de ses croisières de luxe en 2019 pourrait, « dans des conditions strictes », et après discussions financières et techniques avec le gouvernement, y déposer des petits groupes de touristes. Une « grave erreur » dénonce EPLP, qui estime que cette activité mettra en danger les écosystèmes et notamment les oiseaux marins. « Il y a déjà tellement de sites touchés par la croisière en Calédonie, et on ne peut même pas préserver ces zones vierges qui ne représentent que 1 % du parc ». s'émeut sa présidente.

Signée John Kerry

L'ONG Pew, basée aux États-Unis et installée sur le Caillou en 2014, a remis hier à Philippe Germain une lettre signée John Kerry. L'ancien secrétaire d'État de Barack Obama, ambassadeur du programme « Pew -Oscarelli Ocean Legacy », y félicite la Calédonie pour le travail accompli et l'encourage à le renforcer. Les scientifiques ont fixé à 30 % l'objectif de surfaces mises en réserve.



Le parc naturel de la mer de Corail devient plus concret

La Nouvelle-Calédonie place sous haute protection les récifs «pristines», c'est-à-dire quasiment intacts, qu'abrite le parc naturel de la mer de Corail. Certains seront totalement interdits d'accès. D'autres, soumis à autorisation pour des activités touristiques.



© WWF FRANCE / MARC OREMUS

Coralie Cochin, Erik Dufour et Patrick Nicar, avec F.T. Publié le 15/08/2018 à 17:51







Ils étaient annoncés, ils ont été <u>soumis à la consultation publique</u>, et les voilà adoptés. Le gouvernement calédonien a pris mardi les trois arrêtés destinés à mieux protéger, mais aussi à valoriser, le parc naturel de la mer de Corail. Ses précieux récifs éloignés et sauvages sont désormais placés sous les plus hauts niveaux de protection définis par l'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Le reportage télé d'Erik Dufour et Patrick Nicar.



SUITES PARC MER DE CORAIL



Quatre ans après sa création

Etendu sur 1,3 million de km2, <u>le parc de la mer de Corail</u>, créé en 2014, représente l'une des plus vastes réserves marines au monde. Il abrite une biodiversité exceptionnelle, avec plus de 2000 espèces de poissons, 310 espèces de coraux et plus d'un tiers des récifs «vierges» de la planète.

Activité interdite dans les réserves intégrales

L'un des arrêtés qui vient d'être pris classe en réserves intégrales 7 000 km² du parc, connus pour accueillir tortues vertes, requins ou baleines à bosse. Sur cette superficie qui équivaut à celle de la province Sud, toute activité sera interdite, sauf la surveillance, la sauvegarde de la vie humaine en mer et la recherche scientifique.

Voici les zones concernées:

- le Nord des lagons et des récifs des Chesterfield;
- plusieurs îlots et récifs coralliens situés dans le Sud des Chesterfield et dans Bellona;
- les récifs de Pétrie et de l'Astrolabe;
- l'atoll de Pelotas et les récifs Guilbert à d'Entrecasteaux.





Réserves naturelles ultra réglementées

Le reste des Chesterfield-Bellona et des atolls d'Entrecasteaux est passé en réserves naturelles. Soit 21 000 km² - c'est plus que toute la Grande Terre - ultra réglementés, notamment pour le tourisme professionnel: accès payant, autorisation préalable pour les opérateurs touristiques, interdiction des bateaux de plus de 200 passagers, limitation du nombre de personnes débarquées, présence à bord de personnel formé aux bonnes pratiques du parc...

Un arrêté spécial d'Entrecasteaux

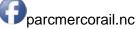
Enfin, le troisième arrêté adapte le plan de gestion en vigueur sur les atolls d'Entrecasteaux, inscrits depuis dix ans au patrimoine mondial de l'Unesco.

«Je me réjouis de cette bonne nouvelle pour la Nouvelle-Calédonie, la France et la planète : c'est une avancée concrète et irréversible!»

Salué par Sébastien Lecornu

En sanctuarisant une partie de sa zone économique exclusive, la Calédonie espère servir de modèle à l'international, et faire venir des scientifiques dans ce point chaud mondial de la biodiversité. L'adoption de ces arrêtés est applaudie depuis Paris. «C'est une étape majeure dans la structuration du parc naturel marin de la mer de Corail, qui abrite et protège près d'un tiers des récifs coralliens les plus précieux de la planète», salue le secrétaire d'Etat à la Transition écologique, Sébastien Lecornu, qui se réjouit «de cette bonne nouvelle pour la Nouvelle-Calédonie, la France et la planète : c'est une avancée concrète et irréversible!»





«Les premières mesures de protection»

Le directeur de l'ONG Pew Charitable trust en Nouvelle-Calédonie y voit un énorme progrès. «Après quatre années peu fructueuses, résume Christophe Chevillon, ces derniers temps, en quelques mois, on a réussi à avoir une avancée considérable dans ces travaux du parc, et notamment les premières mesures de protection.»

Ecoutez ses propos recueillis par Coralie Cochin.

«Une avancée considérable»



«Véritables forêts tropicales de l'océan»

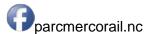
«Ces écosystèmes sont de véritables forêts tropicales de l'océan!, se réjouit de la même façon le responsable local du WWF, Hubert Géraux. Nous veillerons maintenant à ce que le gouvernement calédonien continue dans cette lancée [...], notamment en renforçant la surveillance de ces sites ainsi qu'en réglementant plus strictement les activités touristiques et la circulation maritime.» John Tanzer, du WWF international, souhaite au passage «que cette décision inspire les gouvernements à entreprendre des actions similaires».



© Société calédonienne d'ornithologie L'île longue des Chesterfield.

«Grave erreur d'appréciation».

Ensemble pour la planète continue pour sa part de protester contre l'ouverture des Chesterfield au tourisme de croisière. S'appuyant notamment sur les 4400 signataires de sa pétition, EPLP estime que le gouvernement calédonien «commet une grave erreur d'appréciation».



Radio Djiido, mercredi 15 août, journal du matin

Journaliste : Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie adoptait, lors de sa séance d'hier, trois arrêtés relatifs au Parc naturel de la mer de Corail, et un autre arrêté instaurant des réserves à Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie et Astrolabe.

Ces textes importants ont fait l'objet d'une consultation publique menée du 28 juin au 12 juillet, marquent une nouvelle étape pour l'avenir du parc. Explications de Philippe Germain, président du gouvernement.

Philippe Germain : Oui, trois arrêtés d'importance, dont le premier, qui est le classement de l'intégralité de nos récifs Pristines, c'est-à-dire nos récifs vierges qui sont dans notre zone économique exclusive, à l'extérieur du lagon. On a classé, au total, 28 000 kilomètres carrés de récifs, 7 000 en réserve intégrale, et 21 000 en réserve naturelle, ce qui fait de la Nouvelle-Calédonie le hot-spot à l'échelle mondiale de la préservation de la biodiversité marine. Ca change qu'aujourd'hui, ces récifs, qui sont totalement libres d'accès aujourd'hui, ne le sont plus du tout, puisqu'en réserve intégrale, c'est une interdiction définitive d'accès, sauf exception faite des scientifiques après autorisation du gouvernement, et dans les réserves naturelles, l'interdiction est totale, mais des dérogations sont possibles pour des activités autorisées sous des conditions particulièrement draconiennes du gouvernement. On a pris un deuxième arrêté qui, dans le parc naturel, qui lui fait 1,3 million de kilomètres carrés, on a pris le premier arrêté de gestion des activités humaines, en l'occurrence les activités touristiques. Il y en aura d'autres qui interviendront sur l'ensemble des activités humaines qui sont dans ce parc naturel, des règles de bonne conduite sur l'ensemble de cette zone économique exclusive alors qu'aujourd'hui, c'est totalement libre d'accès et sans aucune condition. À partir de cet arrêté, on fixe les conditions très précises de comment une activité économique, et notamment en matière de tourisme, est autorisée, et la première chose c'est d'obtenir une autorisation du gouvernement pour pratiquer une activité dans le Parc naturel de la mer de Corail, et après, il y a un certain nombre de prescriptions générales qui s'appliquent à tout le monde, et selon les types d'activités touristiques, il y aura des prescriptions particulières qui feront l'objet, à la fois d'une convention entre l'entreprise qui demande le permis d'avoir cette activité, et un arrêté qui fixera les conditions particulières pour pouvoir avoir une activité touristique. Ça, c'est dans le parc, ce n'est pas sur les récifs Pristines, où là, les conditions sont encore plus exceptionnelles. C'est un modèle économique à l'échelle de la planète, où on prélève les ressources pour les transformer et avoir une création de valeurs ajoutées, une création de richesses. L'idée autour de ce parc, c'est justement de préserver et de valoriser cette préservation, de faire de la préservation, de la conservation, une richesse comme le fait un musée, il conserve des œuvres d'art et il fait payer les touristes pour pouvoir les observer. Nous, on a la chance d'avoir ce patrimoine exceptionnel, ce patrimoine universel, puisqu'on a un tiers des réserves des récifs Pristines de la planète dans notre zone économique exclusive, donc il faut les préserver, mais il faut pouvoir aussi s'en servir comme un modèle de développement qui ne porte pas atteinte à ce patrimoine et au contraire, qui permet de nous donner les moyens de le préserver, de le sécuriser pour qu'il reste et qu'il conserve son état naturel. Depuis la COP21, mais pas seulement, mais en particulier depuis la COP21, la question de la gestion des océans intéresse toute la communauté internationale. Donc, toutes les initiatives qui sont prises, comme celle de la Nouvelle-Calédonie, va intéresser la communauté internationale et nous espérons obtenir, de la part de la communauté internationale, que ce soit les fonds internationaux ou européens, que ce soit le concours des ONG pour nous aider dans notre mission, mais que ce soit aussi un concours de la part des fondations, bref, de tous ceux qui nous permettront, à la fois de mieux connaître notre patrimoine, c'est la recherche, d'innover pour observer et sécuriser notre patrimoine, pour développer à travers l'innovation un nouveau modèle économique respectueux de la préservation de la biodiversité, et



enfin faire de notre parc un exemple dans la région pour pouvoir l'exporter auprès de nos voisins, j'ai commencé la discussion avec nos voisins, pour que eux-mêmes se dotent d'un plan de gestion de leur zone économique exclusive et qu'on ait, par exemple, une meilleure gestion de la pêche à l'échelle du Pacifique parce qu'on sait qu'on est, en ce moment, en suractivité, en surpêche dans notre région, et ce qu'il se passe chez nos voisins n'est pas bon pour nous. Donc, il faut mobiliser la communauté régionale, la communauté internationale et on voit bien que l'acte qui a été pris aujourd'hui est d'importance puisque, pendant la conférence de presse, j'ai reçu la lettre de félicitations de John Kerry, ancien vice-président des États-Unis, qui est le défenseur, maintenant, de la cause des océans, notamment auprès de PEW, pour féliciter la Nouvelle-Calédonie et indiquer qu'on est devenu l'un, si ce n'est le plus beau hot-spot de la préservation à l'échelle de la planète.

Journaliste : Pour l'association des pêcheurs hauturiers, ce modèle calédonien pourrait servir d'exemple aux pays du Pacifique. Florent Pithon, le président de l'association.

Florent Pithon: Ça, c'est notre espoir. Le modèle calédonien, si vous voulez, il a été construit sur nos propres erreurs. On s'est rendu compte que le développement de la pêche devait être quelque chose de très calculé, très encadré, parce que sinon, on en arrive vraiment à des dérives qui enlèvent tout intérêt à cette activité. Pour nous, l'objectif clair est que la ressource calédonienne, on parle donc bien du poisson hauturier en ce qui nous concerne, le thon d'une façon générale, profite à la Nouvelle-Calédonie et aux Calédoniens. C'est dans ce cadre-là qu'on a voulu la construction de la filière hauturière. Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que le nombre de licences de pêche est très limité en Nouvelle-Calédonie, on a un effort de pêche qui est absolument dérisoire au regard de ce qui se fait partout dans le monde, mais néanmoins, c'est complètement suffisant par rapport à notre problématique, c'est-à-dire que le marché calédonien est restreint, vu que le nombre d'habitants est quand même restreint aussi. Aujourd'hui, on assure l'autosuffisance du pays en matière de poissons hauturiers. Donc, de ce point de vue-là, notre mission est parfaitement remplie. Après, si on veut parler de développement, ça va donc passer par l'export, mais à ce moment-là, il faut vraiment se poser les bonnes questions. À qui ça profite ? C'est-à-dire qu'on va prélever du poisson dans les eaux calédoniennes, qu'est-ce qu'on va en faire ? Bon, c'est clair que là, les paramètres économiques rentrent en ligne de compte. Le poisson qui est produit en Nouvelle-Calédonie coûte plus cher que le poisson qui est produit aux alentours. Ça fait partie de notre mission, de notre rôle social, on ne va pas faire travailler des gens et les payer au lance-pierre, ou en tout cas à des sommes qui sont absolument sans rapport avec le coût de la vie ici. Donc, on veut rester dans quelque chose qui soit raisonnable, c'est-à-dire qu'on n'essaie pas de concurrencer les armements étrangers, asiatiques, qui pillent certaines zones du Pacifique avec la seule idée de profit finalement, mais pas de profit pour le pays duquel la ressource est tirée, mais uniquement du profit des armements pêcheurs qui viennent souvent de très loin. C'est quelque chose qu'on veut complètement éviter ici et nous avons trouvé, dans la création de ce parc, une sorte de relais à nos idées, à ce qu'on avait déjà mis en place en interne, puisque la fédération des pêcheurs est bien plus ancienne que le parc. Et aujourd'hui, on veut donc croire que la création du parc, la préservation des ressources, va nous donner une sorte de résonnance internationale, pour encourager tous nos voisins, et en particulier les voisins de l'arc mélanésien, puisque c'est bien de ceux-là dont on parle, qui sont nos plus proches voisins, et ceux qui vendent les licences actuellement. Et donc, on espère que ça va les encourager à suivre cette voie et on a parlé avec le président, nous apporterons tout notre soutien, technique, notre expérience, nos ressources humaines aussi, dans le domaine, pour permettre, en particulier au Vanuatu, de se développer dans ce sens.

Journaliste : Et enfin, les impressions d'un coutumier du Nord, Edmond Porou, le président du conseil coutumier HOOT MA WHAAP.

Edmond Porou : Moi, je parlerais au niveau du Grand Nord parce que ça remonte les demandes de cadre qu'il faut mettre pour la protection du patrimoine, et à chaque fois, quand on revendique, on



nous dit que la partie marine revient directement au droit de la province. Ça fait que nous, on est coincés dans ce petit paragraphe, ce petit partage-là, à chaque fois, il faut, soit appeler le gouvernement ou appeler la province pour faire des interdictions. Maintenant qu'il y a le cadre qui est mis en place, on dit que c'est mieux qu'avant. C'est surtout pour ces gens-là qui vivent de la mer, on dit que ça va être meilleur à partir du moment où tout s'est mis en place, c'est bon avec les lois, les lois sont là, c'est bien, mais après, il faut avoir les moyens, moyens de garder, moyens de survoler, moyens de gérer le patrimoine, parce quand on pense à nos vieux, depuis de longs moments, tous les vieux qui étaient déjà là, eh ben ils géraient leur patrimoine, ils n'ont pas besoin de lois, ils n'ont pas besoin d'interdiction, mais ils gèrent leur patrimoine. Je prends l'exemple de produits de la mer, comme le picot. Le picot, tu ne le manges pas tout le temps, il y a un moment où il faut s'arrêter et puis on le laisse se reproduire, voilà, c'est un peu dans ce sens-là. Maintenant qu'il y a le cadre du gouvernement qui est mis en place, on dit merci.

L'actu en bref de ce mercredi 15 août 2018

L'essentiel de l'actualité en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui avec la fermeture du centre minier SLN de Kouaoua, le parc naturel de la Mer de Corail qui se concrétise, le pèlerinage de la Conception ou les Oceania de volley.



L'actu en bref

Charlotte Mestre, avec F.T. Publié le 15/08/2018 à 09:28

Les récifs pristines sanctuarisés dans la Mer de Corail

Le parc naturel de la Mer de Corail passe enfin en phase concrète. Trois arrêtés ont été pris hier par le gouvernement pour sanctuariser ses récifs quasi vierges. 7 000 km² seront totalement interdits d'accès et 21 000 km² seront soumis à autorisation pour les activités touristiques. La pêche, elle, y est strictement interdite. L'association WWF s'est réjouit de ce classement qui va offrir «un peu de répit pour les derniers récifs coralliens quasi vierges de la planète» et «pour lequel elle s'est mobilisée de longue date».



AUTRES MÉDIATISATIONS LOCALES



Un peu de répit pour les derniers récifs coralliens quasiment vierges de la planète!

Le gouvernement calédonien vient d'annoncer la sanctuarisation de ses récifs coralliens quasiment vierges. Toute activité extractive, pêche comprise, y sera formellement interdite et les activités touristiques y seront très strictement réglementées. Le WWF se réjouit de ce classement pour lequel il s'est mobilisé de longue date.

Exposés à de nombreuses menaces parmi lesquelles la pollution, la surpêche et le changement climatique, les récifs coralliens sont des milieux plus que jamais en danger.

Aujourd'hui, 45 % des récifs de la planète sont morts ou gravement menacés. Seul 1,5% d'entre eux sont considérés comme étant encore quasiment vierges ; on les appelle les récifs « pristines ».

La Nouvelle-Calédonie abrite un tiers des récifs « pristines » restant dans le monde, ce qui donne à la France une responsabilité internationale quant à la protection de ces écosystèmes. Se prénommant Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie ou encore Astrolabe, ces récifs représentent des zones exceptionnelles. Le récif de Pétrie par exemple produit à lui seul 7,9 tonnes de biomasse à l'hectare : il est à ce titre le récif corallien le plus fertile de la planète!

Si les récifs coralliens couvrent seulement 0,1% de la surface des océans, ils abritent cependant un tiers des espèces marines connues, soit 93 000 espèces sur les 270 000 espèces marines recensées par le Muséum national d'Histoire Naturelle.

Ces trésors de biodiversité fournissent également de nombreux services à l'humanité : ils apportent poissons, coquillages et crustacés à plusieurs centaines de millions de personnes, protègent les côtes contre l'érosion des vagues, captent le Co2 et produisent des molécules qui peuvent être utilisées pour le développement de nouveaux médicaments.

Une sanctuarisation nécessaire des derniers récifs coralliens vierges de Nouvelle-Calédonie

Le WWF se réjouit donc que le gouvernement calédonien ait annoncé aujourd'hui le classement de l'ensemble des récifs vierges calédoniens en réserve naturelle ou intégrale. Il s'agit des niveaux de protection les plus élevés définis par l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Cette annonce s'inscrit dans la mise en place d'un plan de gestion ambitieux pour le Parc Naturel de la Mer de Corail, une aire marine protégée géante de 1,3 million de km² créée en 2014 et pour laquelle le WWF se mobilise activement, notamment pour la protection des espèces emblématiques présentes dans le parc.

Le WWF restera vigilant à ce que cette dynamique de protection portée par le gouvernement calédonien se traduise également par un renforcement des mesures de surveillance de ces sites exceptionnels mais éloignés, particulièrement contre les intrusions et actions de pillage des navires de pêche illégaux. Également, le WWF réclame que soit mises en œuvre les mesures les plus strictes pour prévenir les naufrages et les pollutions et à ce que les conditions d'autorisation des activités touristiques naturalistes soient à la hauteur de l'exigence de conservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.



« Nous saluons l'annonce par la Nouvelle-Calédonie du classement de ses récifs coralliens vierges. Ces écosystèmes sont de véritables forêts tropicales de l'océan! Nous veillerons maintenant à ce que le gouvernement calédonien continue dans cette lancée pour protéger ces joyaux de la mer, notamment en renforçant la surveillance de ces sites ainsi qu'en réglementant plus strictement les activités touristiques et la circulation maritime. »

Hubert Géraux, responsable du bureau Nouvelle-Calédonie au WWF France

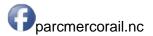
« Aujourd'hui, les preuves sont accablantes: les récifs coralliens déclinent à grande vitesse dans le monde. Le classement des récifs de Nouvelle-Calédonie à un tel niveau de protection est un très bon signe. La bonne gestion d'une aire marine protégée aide au maintien de la population des poissons et à la préservation de la santé des écosystèmes, assurant la résilience des récifs face aux impacts du changement climatique. Nous espérons que cette décision inspire les gouvernements à entreprendre des actions similaires. »

John Tanzer, directeur international Océans au WWF

Retrouvez ici des images des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie. Merci de bien indiquer les crédits.

Contacts:

Marc Oremus, coordinateur Programme Marin moremus@wwf.nc , +687 27 50 25 / +687 51 50 15



PRESSE INTERNATIONALE

Reuters.com, mardi 14 août soir

New Caledonia restricts tourism, bans fishing at Pacific reefs

Alison Bevege

3 MIN READ



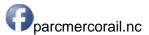
SYDNEY (Reuters) - The French Pacific territory of New Caledonia on Tuesday imposed restrictions on tourists and fishing boats accessing its coral reefs in an effort to protect the underwater ecosystem and create a sanctuary for hump-back whales and other marine life.

The archipelago is enacting similar measures to those taken in visitor hot spots such as Boracay in the Philippines and Maya Bay in Thailand, which aim to balance tourism and the protection of ecosystems threatened by warming seas and economic activity.

The New Caledonian government issued regulations that ban fishing and limit tourist boats in important coral areas within its huge marine area, known as the Natural Park of the Coral Sea.

The rules, covering an area that includes about one-third of the world's undisturbed coral reefs, will be enforced with the help of French naval surveillance from sea, air and space.

"These important texts ... mark a new step for the future of the park," the government said in a release, referring to the rules.



Like many Pacific islands, New Caledonia, with a population of just 260,000, controls vast swathes of resource-rich ocean.

The ban will cover coral reefs that make up about 2 percent of the territory's 1.3 million sq km (501,933 square miles) Natural Park, which is also a UNESCO world heritage site.

The pristine areas are a haven for hump-back whales, sea birds and turtles and contain an estimated 1,700 species of fish and 473 different types of coral, according to non-profit organization Pew Charitable Trusts.

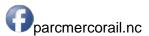
The reefs will now be harder to access for the roughly 600,000 tourists who visit New Caledonia each year, generating one of its main income streams. Small, eco-tours can still apply for permits to access the restricted areas.

Other nations are grappling with the competing interests of the tourism and fishing industries and obligations to protect marine life.

Australia is pouring hundreds of millions of dollars into protecting the Great Barrier Reef, which is facing various threats including poor water quality due to agricultural runoff, climate change, illegal fishing and coastal development.

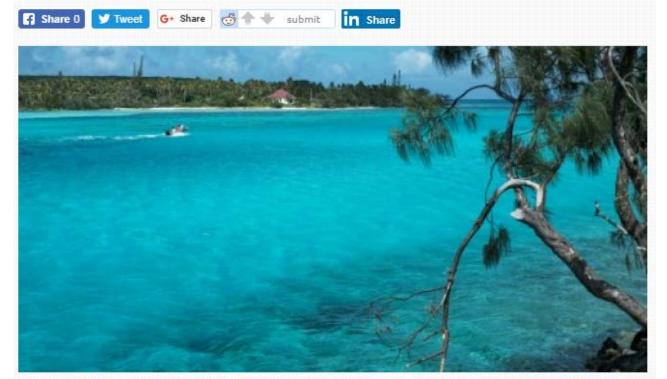
Reporting by Alison Bevege in SYDNEY; additional reporting by Charlotte Greenfield; Editing by Robert Birsel

Our Standards: The Thomson Reuters Trust Principles.



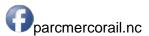
14 August 2018 - 10H01

New Caledonia protects huge swathe of coral reefs



© AFP/File | Tougher protections in New Caledonia in the South Pacific are designed to protect near-pristine coral reefs

NOUMEA (AFP) - New Caledonia agreed Tuesday to tougher protections around a huge swathe of some of the world's last near-pristine coral reefs, in a move conservationists hailed as a major breakthrough.



The Pacific nation, a French overseas territory, is home to a rich array of wildlife including 2.5 million seabirds and over 9,300 marine species, such as dugongs -- marine mammals related to manatees -- and nesting green sea turtles, many of which thrive in and around remote zones off the island nation's coast.

The archipelago boasts some of the world's healthiest reefs, including Astrolabe, Petrie, Chesterfield and Bellona, which are considered exceptional examples of coral ecosystems.

After years of work, the New Caledonia government Tuesday voted to set up marine protected areas (MPAs) surrounding the reefs, and to strengthen an existing one around Entrecasteaux, which is already a UNESCO World Heritage site.

The move will see 28,000 square kilometres (10,810 square miles) of waters safeguarded from commercial and industrial fishing and other exploitation, helping conserve habitats and allow marine life to feed and reproduce undisturbed.

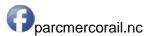
Tourist activity around the reefs is also set to be more rigorously controlled.

According to the South Pacific Tourism Organisation, New Caledonia had 27,000 visits in the first three months of the year, making up around six percent of trips to the South Pacific region.

"This is the kind of leadership we need to see in coral reef conservation and we applaud it," said John Tanzer, the head of oceans for WWF International.

"With good management, these marine protected areas will help maintain fish populations and ecosystem health that will build the reef's resilience to the impacts of climate change in future."

Christophe Chevillon, head of the Pew Bertarelli Ocean Legacy in New Caledonia, which helped draft the plans, said it would elevate the territory as a global leader in ocean protection, but more could still be done.



"In fact, the 28,000 square kilometres protected only represents two percent of the Coral Sea Natural Park"

The MPAs fall within New Caledonia's enormous 1.3 million-square kilometre Coral Sea Natural Park, which was established in 2014 and covers the country's entire exclusive economic zone.

Protections here, such as limiting shipping and banning shark, turtle and whale fishing, are not as comprehensive as under an MPA.

Coral reefs, which only cover 0.1 percent of the ocean's surface but support a quarter of known marine species, are on the decline globally, threatened by climate change, pollution and overfishing.

WWF estimates the world has already lost about half of its shallow water coral reefs.

© 2018 AFP



Breakthrough as New Caledonia votes to protect coral reef

The Pacific Island is home to one of the world's most pristine coral reefs, boasting more than 9,300 marine species



▲ The coral reef in New Caledonia is home to thousands of marine species including dugongs and nesting green sea turtles. Photograph: Marc Le Chelard/AFP/Getty Images

New Caledonia has agreed to tougher protections around a huge swathe of some of the world's last near-pristine coral reefs, in a move conservationists hailed as a major breakthrough.

The Pacific nation, a French overseas territory, is home to a rich array of wildlife including 2.5 million seabirds and more than 9,300 marine species such as dugongs and nesting green sea turtles, many of which thrive in and around remote zones off the island nation's coast.

The archipelago boasts some of the world's healthiest reefs, including Astrolabe, Petrie, Chesterfield and Bellona, which are considered exceptional examples of coral ecosystems.

After years of work, the New Caledonia government on Tuesday voted to set up marine protected areas (MPAs) surrounding the reefs, and to strengthen an existing one around Entrecasteaux, which is already a Unesco world heritage site.

The move will see 28,000 square kilometres (10,810 square miles) of waters safeguarded from commercial and industrial fishing and other exploitation, helping conserve habitats and allow marine life to feed and reproduce undisturbed.

Tourist activity around the reefs is also set to be more rigorously controlled.

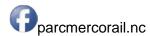
According to the South Pacific

Tourism Organisation, New Caledonia had 27,000 visits in the first three months of the year, making up about 6% of trips to the South Pacific region.

"This is the kind of leadership we need to see in coral reef conservation and we applaud it," said John Tanzer, the head of oceans for WWF International.

"With good management, these marine protected areas will help maintain fish populations and ecosystem health that will build the reef's resilience to the impacts of climate change in future."

Christophe Chevillon, head of the Pew Bertarelli Ocean Legacy in New Caledonia, which helped draft the plans, said it would elevate the territory as a global leader in ocean protection, but more could still be done.



"Although we believe this to be a major breakthrough, we are convinced that New Caledonia can still go further and lead the way for other Pacific countries," he said.

"In fact, the 28,000 square kilometres protected only represents 2% of the Coral Sea Natural Park."

The MPAs fall within New Caledonia's enormous 1.3 million-square kilometre Coral Sea Natural Park, which was established in 2014 and covers the country's entire exclusive economic zone.

Protections here, such as limiting shipping and banning shark, turtle and whale fishing, are not as comprehensive as under an MPA.

Coral reefs, which only cover 0.1% of the ocean's surface but support a quarter of known marine species, are on the decline globally, threatened by climate change, pollution and overfishing. WWF estimates the world has already lost about half of its shallow water coral reefs.

Site Internet Ecowatch.com, mardi 14 août



The French overseas territory of New Caledonia announced Tuesday the highest possible levels of protection for some of the world's last unspoiled coral reefs.

All types of extraction, including commercial and industrial fishing, has been banned in the Chesterfield, Bellona Entrecasteaux, Pétrie and Astrolabe coral ecosystems, according to a Tuesday press release from the World Wildlife Fund (WWF), which has long pushed the reefs' protection.

The New Caledonia government voted to set up marine protected areas (MPAs) surrounding the five reefs, safeguarding 28,000 square kilometers (10,810 square miles) of waters in all, AFP reported.

President Philippe Germain believes the action has created the largest wilderness reserve in the world, he said in a press conference, as quoted by La Dépêche.

Tourist activity is also expected to be rigorously controlled, making it harder for the 600,000 tourists who visit New Caledonia each year to access the sites, Reuters reported. Small eco-tourist groups and researchers may apply for permits for access.

The reefs and the surrounding waters provide vital habitats for dugongs, seabirds, nesting green turtles and humpback whales. It's also home to 1,700 species of fish and 473 different types of coral, according to Pew Charitable Trusts.

"We welcome New Caledonia's announcement of the classification of its near-pristine coral reefs. These ecosystems are full of life—the ocean's equivalent of tropical forests—and France, through its overseas territories, carries an international responsibility for their protection," Hubert Géraux, WWF-France's manager of the New Caledonia office, said in a statement.

The new protected reefs sit within the Natural Park of the Coral Sea of New Caledonia, one of the largest protected areas on the planet, spanning 1.3 million square kilometers (501,933 square miles). Its protections, however, are not as strict as it would be under an MPA.

Christophe Chevillon, head of the Pew Bertarelli Ocean Legacy in New Caledonia, which helped draft the plans, said more could be done

"Although we believe this to be a major breakthrough, we are convinced that New Caledonia can still go further and lead the way for other Pacific countries," he told AFP.

"In fact, the 28,000 square kilometers protected only represents two percent of the Coral Sea Natural Park."

The world's coral reefs are under grave threat from pollution, overfishing and the effects of climate change. The world has already lost about half of its shallow water coral reefs, WWF said.

Former U.S. Secretary of State John F. Kerry, a visiting distinguished statesman at the Carnegie Endowment for International Peace, applauded New Caledonia's efforts to fully protect Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie and Astrolabe reefs from industrial and human impact.

"Your commitment to preserve all of the remote reefs within the Coral Sea Natural Park, some of the healthiest and most intact reefs found on Earth, is commendable," Kerry wrote in a letter, published by La Dépêche, to President Germain.

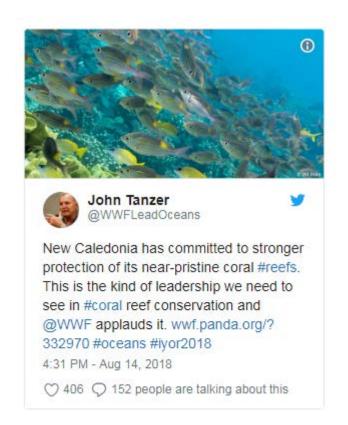
Kerry urged the president to expand protections within the park to help strengthen conservation, cultural and economic benefits for New Caledonia.

"I encourage you to continue to establish fully-protected areas within the [Coral Sea Natural Park], safeguarding the seamounts and pelagic areas, to ensure longevity of fish populations for the local people and help preserve New Caledonia's waters for years to come," he wrote.

John Tanzer, oceans practice leader of WWF International, called on other governments to follow New Caledonia's example.

"This is the kind of leadership we need to see in coral reef conservation and we applaud it," Tanzer said in a statement. "With good management, these marine protected areas will help maintain fish populations and ecosystem health that will build the reef's resilience to the impacts of climate change in future. This leadership must inspire similar action by other governments."





The Jakarta Post, mardi 14 août

TRAVEL • NEWS

New Caledonia restricts tourism, bans fishing at Pacific reefs

ALISON BEVEGE REUTERS

Sydney, Australia | Tue, August 14, 2018 | 08:03 pm



78 SHARES

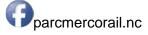
Isle of Pines, New Caledonia. (Shutterstock/File)

FOLLOW US









The French Pacific territory of New Caledonia on Tuesday imposed restrictions on tourists and fishing boats accessing its coral reefs in an effort to protect the underwater ecosystem and create a sanctuary for hump-back whales and other marine life.

The archipelago is enacting similar measures to those taken in visitor hot spots such as Boracay in the Philippines and Maya Bay in Thailand, which aim to balance tourism and the protection of ecosystems threatened by warming seas and economic activity.

The New Caledonian government issued regulations that ban fishing and limit tourist boats in important coral areas within its huge marine area, known as the Natural Park of the Coral Sea.

The rules, covering an area that includes about one-third of the world's undisturbed coral reefs, will be enforced with the help of French naval surveillance from sea, air and space.

"These important texts ... mark a new step for the future of the park," the government said in a release, referring to the rules.

Like many Pacific islands, New Caledonia, with a population of just 260,000, controls vast swathes of resource-rich ocean.

Read also: Expect 'Better Boracay' in October: Philippines

The ban will cover coral reefs that make up about 2 percent of the territory's 1.3 million sq km (501,933 square miles) Natural Park, which is also a UNESCO world heritage site.

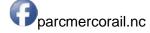
The pristine areas are a haven for hump-back whales, sea birds and turtles and contain an estimated 1,700 species of fish and 473 different types of coral, according to non-profit organization Pew Charitable Trusts.

The reefs will now be harder to access for the roughly 600,000 tourists who visit New Caledonia each year, generating one of its main income streams. Small, eco-tours can still apply for permits to access the restricted areas.

Other nations are grappling with the competing interests of the tourism and fishing industries and obligations to protect marine life.

Australia is pouring hundreds of millions of dollars into protecting the Great Barrier Reef, which is facing various threats including poor water quality due to agricultural runoff, climate change, illegal fishing and coastal development.

Tags: New-Caledonia, Tourism, Travel, Environment, Tourists



GMA news online, mardi 14 août

New Caledonia enacts Boracay-like measures and restricts tourism

Published August 14, 2018 11:35pm

By ALISON BEVEGE, Reuters

SYDNEY - The French Pacific territory of New Caledonia on Tuesday imposed restrictions on tourists and fishing boats accessing its coral reefs in an effort to protect the underwater ecosystem and create a sanctuary for hump-back whales and other marine life.

The archipelago is enacting similar measures to those taken in visitor hot spots such as Boracay in the Philippines and Maya Bay in Thailand, which aim to balance tourism and the protection of ecosystems threatened by warming seas and economic activity.

The New Caledonian government issued regulations that ban fishing and limit tourist boats in important coral areas within its huge marine area, known as the Natural Park of the Coral Sea.

The rules, covering an area that includes about one-third of the world's undisturbed coral reefs, will be enforced with the help of French naval surveillance from sea, air and space.

"These important texts ... mark a new step for the future of the park," the government said in a release, referring to the rules.

Like many Pacific islands, New Caledonia, with a population of just 260,000, controls vast swathes of resource-rich ocean.

The ban will cover coral reefs that make up about 2 percent of the territory's 1.3 million sq km (501,933 square miles) Natural Park, which is also a UNESCO world heritage site.

The pristine areas are a haven for hump-back whales, sea birds and turtles and contain an estimated 1,700 species of fish and 473 different types of coral, according to non-profit organization Pew Charitable Trusts.

The reefs will now be harder to access for the roughly 600,000 tourists who visit New Caledonia each year, generating one of its main income streams. Small, eco-tours can still apply for permits to access the restricted areas.

Other nations are grappling with the competing interests of the tourism and fishing industries and obligations to protect marine life.

Australia is pouring hundreds of millions of dollars into protecting the Great Barrier Reef, which is facing various threats including poor water quality due to agricultural runoff, climate change, illegal fishing and coastal development. — Reuters





New Caledonia restricts tourism and bans fishing to protect huge swathe of coral reefs in major breakthrough











New Caledonia is home to coral reefs and thousands of marine species CREDIT: AQUA IMAGE / ALAMY STOCK PHOTO

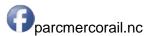
ew Caledonia agreed Tuesday to tougher protections around a huge swathe of some of the world's last near-pristine coral reefs, in a move conservationists hailed as a major breakthrough.

The Pacific nation, a French overseas territory, is home to a rich array of wildlife including 2.5 million seabirds and over 9,300 marine species, such as dugongs - marine mammals related to manatees - and nesting green sea turtles, many of which thrive in and around remote zones off the island nation's coast.

The archipelago boasts some of the world's healthiest reefs, including Astrolabe, Petrie, Chesterfield and Bellona, which are considered exceptional examples of coral ecosystems.

After years of work, the New Caledonia government Tuesday voted to set up marine protected areas (MPAs) surrounding the reefs, and to strengthen an existing one around Entrecasteaux, which is already a UNESCO World Heritage site.

The move will see 28,000 square kilometres (10,810 square miles) of waters safeguarded from commercial and industrial fishing and other exploitation, helping conserve habitats and allow marine life to feed and reproduce undisturbed.





The move is being hailed as a breakthrough CREDIT: DEA PICTURE LIBRARY/DE AGOSTINI/GETTY IMAGES

Tourist activity around the reefs is also set to be more rigorously controlled.

According to the South Pacific Tourism Organisation, New Caledonia had 27,000 visits in the first three months of the year, making up around six percent of trips to the South Pacific region.

"This is the kind of leadership we need to see in coral reef conservation and we applaud it," said John Tanzer, the head of oceans for WWF International.

"With good management, these marine protected areas will help maintain fish populations and ecosystem health that will build the reef's resilience to the impacts of climate change in future."



Diver over large madrepora hard coral off Ile des Pins, New Caledonia CREDIT: BLUEGREEN PICTURES / ALAMY STOCK PHOTO

Christophe Chevillon, head of the Pew Bertarelli Ocean Legacy in New Caledonia, which helped draft the plans, said it would elevate the territory as a global leader in ocean protection, but more could still be done.

"Although we believe this to be a major breakthrough, we are convinced that New Caledonia can still go further and lead the way for other Pacific countries," he told AFP.

"In fact, the 28,000 square kilometres protected only represents two percent of the Coral Sea Natural Park."

The MPAs fall within New Caledonia's enormous 1.3 million-square kilometre Coral Sea Natural Park, which was established in 2014 and covers the country's entire exclusive economic zone.

PACIFIC / NEW CALEDONIA

New Caledonia tightens reef protection

11:16 am on 15 August 2018









New Caledonia has tightened the protection of some of its coral reefs, banning human activity in a 7000 square kilometre



Crown-of-thorns Sea Star - Yambé-Diahoué New Caledonia, Photo: AFP / Biosphoto / Nicolas-Alain Petit

The government says a further 21,000 square kilometres will be a nature reserve, covering about a third of New Caledonia's reefs, which are rich in biodiversity.

In the reserve, there is a ban on fishing and motorboats.

In 2014, New Caledonia declared a marine park encompassing 1.3 million square kilometres, in which there are 2,000 species of fish and 310 types of coral.

The French government has welcomed the announcement, saying it is a major irreversible step forward.

WWF said such leadership should inspire other governments, as protected areas help the eco-system against the impact of climate change.



AUTRES MÉDIATISATIONS INTERNATIONALES

Facebook, mardi 14 août



▲ ⑤ ♠ Biodiversité / mer de Corail : une étape majeure franchie ce mardi !

Ce mardi 14 août, après plusieurs mois de travail et de concertation, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a adopté trois arrêtés visant à protéger le patrimoine naturel exceptionnel de la mer de Corail.

C'est une étape majeure dans la structuration du Parc naturel marin de la mer de Corail, qui abrite et protège près d'un tiers des récifs coralliens les plus précieux de la planète.

Ces fameux récifs « pristines » sont de véritables sanctuaires marins où vivent, dans un écosystème encore intact, des centaines d'espèces de requins, de tortues, de coraux. Ils constituent un patrimoine naturel irremplaçable.

Je salue l'action déterminée du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de son Président, Philippe Germain, pour parvenir à cette étape importante dans un climat d'écoute, de concertation et d'implication exemplaire des différents acteurs de la société calédonienne.

Je remercie les équipes du ministère de la transition écologique, dont l'Agence française pour la biodiversité et la Direction des affaires maritimes, celles du haut-commissariat de la République à Nouméa et de la marine nationale qui, discrètement mais efficacement, accompagnent au quotidien la réussite du Parc naturel marin de la mer de Corail.

A titre personnel, pour avoir suivi ce projet à la demande du Premier ministre et du Président de la République depuis leurs visites sur place (décembre 2017 / mai 2018), je me réjouis de cette bonne nouvelle pour la Nouvelle-Calédonie, la France et la planète : c'est une avancée concrète et irréversible !

La mobilisation pour la biodiversité se poursuit. Dès cet automne :

→ Avec la « mission océans » annoncée par ma collègue Brune Poirson début août, qui sera déterminant pour lutter contre la prolifération des substances chimiques et des plastiques.

→ Avec le suivi des engagements qu'ont pris, sur place, le Premier ministre et le Président de la République, en particulier pour intensifier la coopération scientifique avec l'Australie.

#OnAvance #EcologieDeLaPreuve



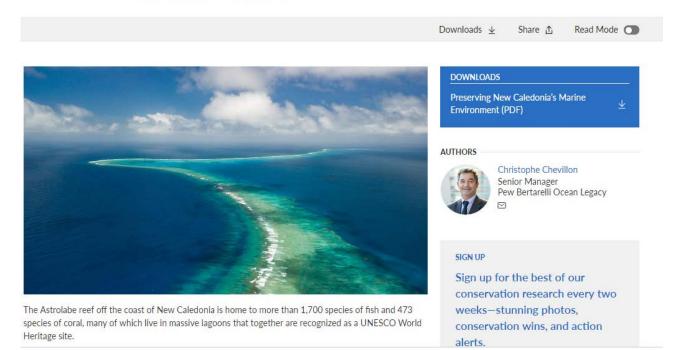


Site Internet The Pew, mercredi 15 août

New Caledonia Protects Remote Reefs, Helping Thousands of Species

Safeguards are strong start toward protecting Coral Sea Natural Park and its dazzling biodiversity

ARTICLE August 14, 2018 By: Christophe Chevillon Topics: Oceans Projects: New Caledonia & Pew Bertarelli Ocean Legacy Tags: Marine protected areas & Habitat protection Read time: 1 min

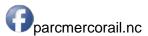


This fact sheet was updated in August 2018 to reflect the minor changes to the map.

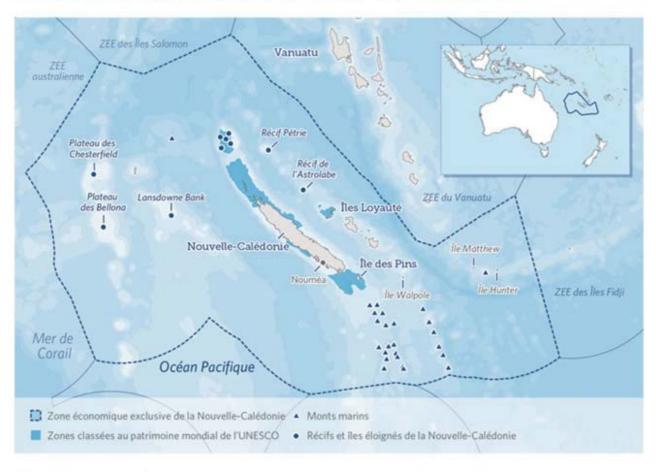
New Caledonia is home to a rich array of wildlife, including 2.5 million seabirds and over 9,300 marine species, many of which thrive in and around remote coral reefs off the island nation's coast. Those areas include some of the world's healthiest and most isolated reefs: Astrolabe, Pétrie, Chesterfield, Bellona, and Entrecasteaux, which is also a UNESCO World Heritage site.

Today the New Caledonian government took a critical step toward protecting those places and the species that live there by passing a decree to safeguard 28,000 square kilometers of its waters within four marine protected areas (MPAs).

The MPAs fall within the 1.3 million-square kilometer Coral Sea Natural Park, which was established in 2014 and covers the country's entire exclusive economic zone (EEZ). To develop a conservation plan for the park, the government convened a management committee, which proposed the protections that the government approved today. The committee includes New Caledonian President Philippe Germain and representatives from the New Caledonia Board of Maritime Affairs, the country's fishing industry, and nongovernmental organizations such as the Pew Bertarelli Ocean Legacy Project, Conservation International, and WWF.



Zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie

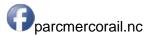


© 2016 The Pew Charitable Trusts

This decree, which takes effect later this month, will implement full protections for Astrolabe, Pétrie, Chesterfield, Bellona, and Entrecasteaux reefs and marks a tenfold increase in protected areas within the Coral Sea Natural Park. But this covers just over 2 percent of the country's EEZ and its dazzling biodiversity, leaving the remaining area unprotected. More action is needed from the government to expand protections of the park and meet the International Union for Conservation of Nature's recommendation that all nations safeguard at least 30 percent of their EEZs.

It is promising that the government has indicated a strong desire to develop a conservation model worthy of implementing elsewhere in the Pacific and elevating New Caledonia as a global leader in ocean protection. If the country's leaders can deliver on that commitment and implement strong protections for large parts of the EEZ, the Coral Sea Natural Park will foster healthy marine ecosystems and sustainable tourism, and help preserve the waters of New Caledonia for generations to come.

Christophe Chevillon manages the Pew Bertarelli Ocean Legacy Project's work to create a protected marine reserve in the waters off New Caledonia.



Site Internet WWF Panda.org, mardi 14 août

New Caledonia strengthens protection for some of the world's last near-pristine coral reefs









The French overseas territory, known for its magnificent beaches and coral lagoons, has banned all types of extraction, including fishing, in the Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie and Astrolabe reefs, with tourist activity also expected to be rigorously controlled.

Hubert Géraux, Manager, New Caledonia Office, WWF-France, said, "We welcome New Caledonia's announcement of the classification of its near-pristine coral reefs. These ecosystems are full of life - the ocean's equivalent of tropical forests - and France, through its overseas territories, carries an international responsibility for their protection.

The new protected areas are part of the Natural Park of the Coral Sea of New Caledonia - an enormous conservation zone of 1.3 million km² (about 380,000 square nautical miles) - that was created in 2014. The five reefs covered under the new protection are considered exceptional examples of coral reef systems, and the surrounding areas provide important nesting areas for seabirds and green turtles, and habitat for humpback whales

Subject to numerous threats, particularly from climate change, pollution and overfishing, coral reef habitats globally are at more risk than ever. The world has already lost about half of its shallow water coral reefs.

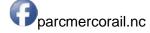
John Tanzer, Leader, Oceans, WWF International, said, "This is the kind of leadership we need to see in coral reef conservation and we applaud it. With good management, these marine protected areas will help maintain fish populations and ecosystem health that will build the reef's resilience to the impacts of climate change in future. This leadership must inspire similar action by other governments.





© JM Boré





Twitter, mercredi 15 août

From Twitter



John Kerry ♥ @JohnKerry

Climate change is devastating coral reefs around the globe and New Caledonia is taking a stand by protecting some of the healthiest and intact reefs on Earth. Thank you, @GouvNC! I look forward to more announcements establishing similar protections in October @OurOcean2018.

Twitter • 8 retweets • 8/15/18 2:33 AM



Instagram, mercredi 15 août



